

SEPTEMBRE 2025
À LA MFR DE MONDY

C.S.T.C CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION "TECHNIQUES CYNÉGETIQUES"

Le CSTC est une certification du ministère de l'agriculture, inscrite au RNCP, délivrée en 3 Unités Capitalisables (UC), attestant d'une **qualification professionnelle dans le domaine de la chasse** et de la gestion de la faune sauvage.

UC.1

Réaliser le suivi de populations cynégétiques et de leurs habitats

UC.2

Opérationnaliser des interventions sur les populations

UC.3

Réaliser des actions d'information et d'animation cynégétique



ORGANISATION DE LA FORMATION

- **1 an** de formation par apprentissage
- **400 heures de formation** en centre soit 12 semaines
- **40 semaines** en structures professionnelles
- **Début de formation** : Deuxième quinzaine de Septembre

SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

« Développer des **compétences techniques** afin de répondre à l'**évolution des pratiques professionnelles**, et au besoin de **renouvellement des personnels** des structures évoluant dans le domaine de la chasse ».

CHAMPS DE COMPÉTENCES VISÉS PAR LA FORMATION

Suivi cynégétique des populations et des habitats (comptage, suivi sanitaire, analyse de données et cartographie, aménagement du territoire)



Interaction avec les acteurs du territoire (concertation collective sur des projets de gestion ou d'aménagements, médiation et conciliation)

Gestion de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique (plan de chasse et plan de gestion, prévention des dégâts)



Information et communication (formation des adhérents, organisation d'actions de chasse, sensibilisation du grand public, vulgarisation de données techniques)



PUBLIC VISÉ

- **Jeune diplômé en poursuite d'étude** souhaitant acquérir des compétences et des connaissances en cynégétique reconnues par le milieu professionnel.
- **Jeune salarié de structures cynégétiques en formation continue**, souhaitant approfondir ses compétences techniques.



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Personnel technique spécialisé en cynégétique (agent technique, technicien, chargé de mission, guide de chasse...), salarié d'associations spécialisées dans le domaine de la chasse (Fédération, Groupement cynégétique), d'établissements publics ou de collectivités (OFB, ONF, chambre d'agriculture, PNR...), gestionnaires de domaine de chasse privée.



COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

- **Déposer un dossier de candidature** auprès du secrétariat de la MFR
- **Entretien** avec un responsable de la formation
- Obtenir un **contrat d'apprentissage** (durée déterminée) **ou négocier une période d'apprentissage** (réservé aux **salariés de structures cynégétiques en CDI** de moins de 30 ans avec avenant au contrat de travail), dans une structure intervenant dans le domaine de la chasse.



NOS RÉFÉRENCES

- Plus de **50 ans d'expériences dans le domaine de la formation aux métiers de la nature** (BEPA Cynégétique, BTA Gestion de la Faune Sauvage, BAC PRO GMNF, BTSA GPN)
- Centre de formation **partenaire historique des Fédérations Départementales de Chasseurs** (FDC Drôme, Ardèche, Isère...)
- Grande **diversité d'habitats** proche du centre de formation (massif montagnard alpin, garrigue méditerranéenne, milieu forestier et habitat agricole, zones humides ...).
- Une équipe pédagogique expérimentée composée d'un ancien technicien de FDC et de formateurs issus du milieu cynégétique.



UN ÉTABLISSEMENT FACILEMENT ACCESSIBLE

- 10 minutes de la gare "Valence TGV"
- En TGV : 2h30 de Paris, 1h de Montpellier et Marseille
- En voiture : 1h de Grenoble. 1h30 de Lyon, St Etienne et Chambéry, 2h de Marseille et Montpellier



MFR de Mondy

2190 Route de Mondy
26300 Bourg de Péage



RENSEIGNEMENTS FORMATION CSTC:



Secrétariat : 04.75.71.18.60

Ligne directe : 04.75.71.18.65



Courriel : christophe.randon@mfr.asso.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

